Programme de compensation sans faute pour les économies remplissant les conditions pour bénéficier du système de garantie de marché du COVAX

Données sur les Demandes et les prétentions[1]

31 mai 2024

Région de la Banque mondiale	Nombre de Demandes/demandes d'information reçues[2]	Nombre de Demandes reçues lorsqu'un Vaccin distribué par COVAX a été administré	Nombre de Demandes compensées[3]*
Asie de l'est & pacifique	21	16	13
Europe & Asie centrale	30	0	0
Amérique latine & Caraïbes	42	0	0
Moyen orient & Afrique du nord	41	2	1
Amérique du nord	11	0	0
Asie du sud	9	1	0
Afrique subsaharienne	18	4	2
TOTAL	**172**	**23**	**16**

***** Sur les 23 Demandes lorsqu'un Vaccin distribué par COVAX a été administré, 16 Demandes **(69.6%) ont été jugées compensables.** Quinze d'entre elles ont déjà été compensées, et 1 a reçu une proposition de compensation. Sept Demandes ont été considérées comme non compensables.

---

[1] Les termes en majuscules utilités dans le présent document, mais non définis, ont la signification qui leur est attribuée dans le Protocole du Programme. Les données contenues dans le présent document seront mises à jour de temps à autre, au besoin.

[2] Toutes les Demandes n'ont pas été complétées avec toutes les informations nécessaires.

[3] Conformément au Protocole du Programme, la compensation (pour décès ou Invalidité permanente totale ou partielle) est calculée selon la méthodologie suivante :

- PIB par habitant de l'économie remplissant les conditions pour bénéficier du système de garantie de marché du COVAX concernée x 12 x le facteur de préjudice résultant du Vaccin (distribué par COVAX) ou de son administration ; et
- une indemnité quotidienne en cas d'Hospitalisation de USD 100,00 par jour pour chaque jour d'Hospitalisation ou de prolongation d'une Hospitalisation existante, le cas échéant, sans dépasser une période maximale de versement de 60 jours.

Le PIB par habitant de l'économie remplissant les conditions pour bénéficier du système de garantie de marché du COVAX concernée est conforme au seuil le plus récemment publié par la Banque mondiale au moment de l'approbation du Versement ; et

Les facteurs de préjudice résultant du Vaccin distribué par COVAX ou de son administration vont de 0.1 à 1.5. Les facteurs de préjudice peuvent être consultés à la Section 9 du Protocole du Programme (https://covaxclaims.com/wp-content/uploads/2021/03/Programme-de-Compensation-COVAX-Protocole.pdf (covaxclaims.com)).

Programme de compensation sans faute pour les économies remplissant les conditions pour bénéficier du système de garantie de marché du COVAX

Chronologie de la procédure de traitement des Demandes lorsqu'un Vaccin distribué par COVAX a été administré[4]

31 mai 2024

Région de la Banque mondiale	Nombre moyen de jours entre la date de soumission de la Demande et la date de la décision de compensation (mois)	Nombre moyen de jours entre la date de soumission de la Demande et la date du Versement (mois)[5]
Asie de l'est & pacifique	176 (5.9)	236 (7.9)
Europe & Asie centrale	NA	NA
Amérique latine & Caraïbes	NA	NA
Moyen orient & Afrique du nord	137 (4.6)	149 (4.9)
Amérique du nord	NA	NA
Asie du sud	37 (1.2)	NA
Afrique subsaharienne	169 (5.6)	301 (10.0)
	165.6 (5.5)	**239 (8.0)**

[4] Les termes en majuscules utilisés dans le présent document, mais non définis, ont la signification qui leur est attribuée dans le Protocole du Programme. Les données contenues dans le présent document seront mises à jour de temps à autre, au besoin.

[5] Le nombre moyen de jours entre la date de soumission de la Demande et la date du Versement ne s'applique qu'aux Demandes jugées compensables.

- Conformément au Protocole du Programme, l'Administrateur du Programme est lié par des délais de réponse courts à chaque étape de la procédure de dépôt des Demandes.
- Dans le cas où des retards ont été rencontrés dans la réception des informations requises, des dossiers médicaux et/ou d'autres documents de la part des Demandeurs, le processus dans son ensemble a pris plus de temps à être complété.